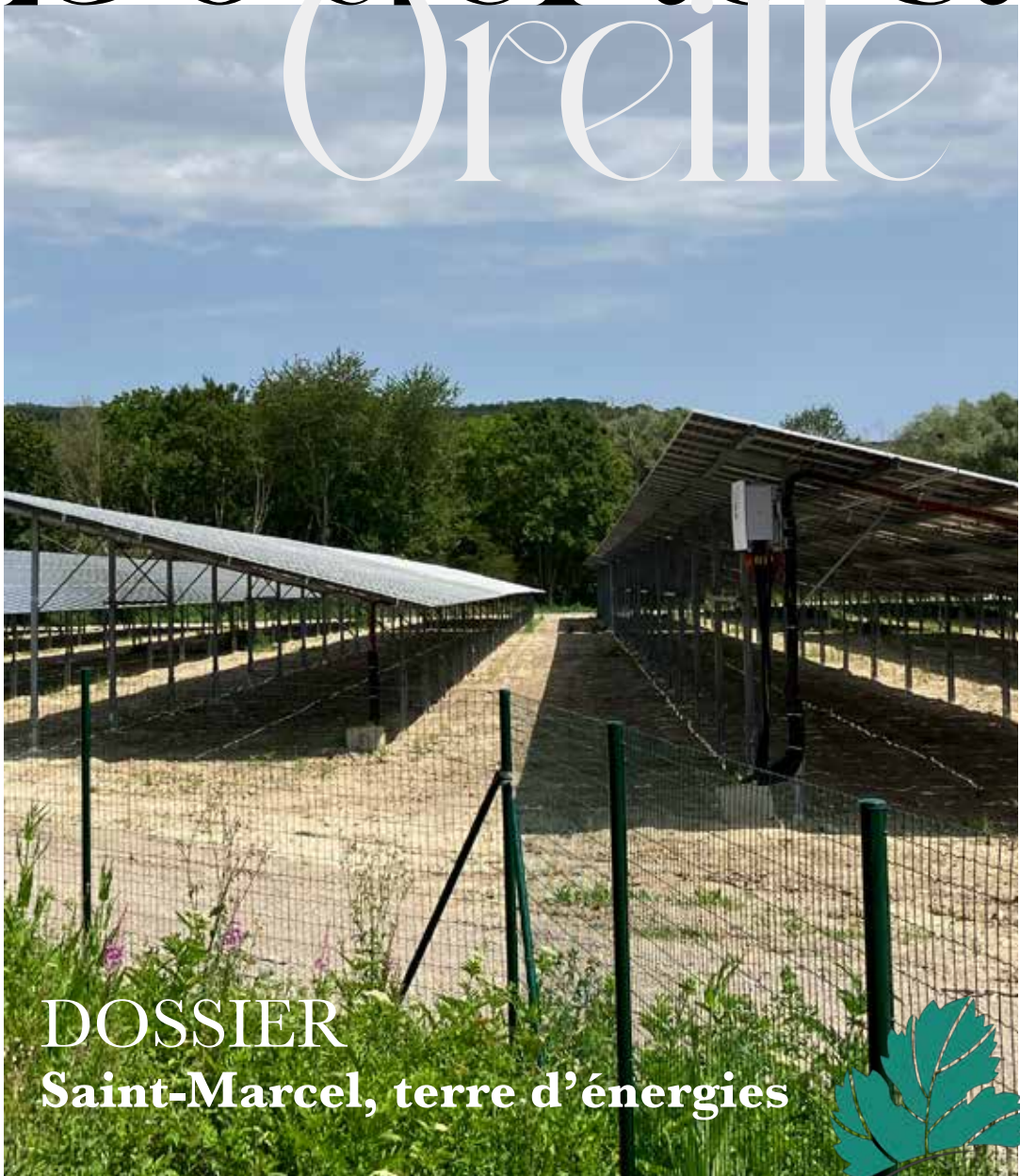


N°281
Juillet-Août 2026

Magazine municipal
de Saint-Marcel

Bouche à Oreille



DOSSIER
Saint-Marcel, terre d'énergies



sommaire

04	Retour en images
06	Enfance & jeunesse
07	Mémoire vive
08	Dossier
13	Dynamiques économiques
14	Assos
16	Tribunes
17	Transition(s)
18	Territoire(s)
20	Culture
22	Infos pratiques

edito



Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

La canicule que nous venons de vivre a éprouvé les organismes de chacune et chacun, et je pense surtout aujourd'hui aux personnes les plus fragiles : les aînés, les jeunes enfants, les personnes isolées ou vivant dans des logements mal adaptés.

Face à cette crise, les services et élus de notre commune sont restés mobilisés pour assurer la continuité du service public. J'ai ainsi pris la décision de maintenir les écoles ouvertes, notamment pour accueillir les enfants qui ne vivent pas dans des logements adaptés à la chaleur. La mise à disposition complète de la médiathèque et l'installation de climatiseurs mobiles auront rendu plus supportables ces temps de classe.

Les services de la commune et du CCAS ont tenu à maintenir un lien avec l'ensemble des personnes recensées comme fragiles ou isolées, qui ont chacune été appelées personnellement pour recevoir des conseils et échanger de leur situation.

Cet événement ne doit pas être pris pour exceptionnel, car les épisodes de fortes chaleurs ont vocation à se multiplier et à s'intensifier dans les prochaines années.

Ils nous rappellent la nécessité de penser la transition écologique d'une manière globale. Chacun à son échelle doit bien sûr agir pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Il nous faut également, dès à présent, adapter notre territoire et nos équipements à la réalité d'un dérèglement climatique qui est déjà tangible.

Nous prendrons toute notre part à cette adaptation, en privilégiant notamment les investissements publics tournés vers la rénovation de nos bâtiments et la végétalisation de l'espace public.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, un excellent été fait de repos et de découvertes.

Pieterella COLOMBE, Maire

4 RETOUR EN IMAGES



**Inscrivez-vous à la
Newsletter de la ville
Scannez le QR Code**



Pizza Della Piazza : une nouvelle adresse gourmande à Saint-Marcel

Place des anciens combattants. Pizzaiolo formé en Italie, produits italiens, desserts préparés sur place et recettes généreuses : Pizza Della Piazza apporte un parfum d'Italie au cœur de Saint-Marcel et séduit déjà les amateurs de cuisine authentique.



Blocs de calcaire issus de la campagne 2026 de curage des sources à Saint-Marcel

Comme chaque année, la commune a procédé ces dernières semaines à l'entretien de l'ensemble des sources traversant le domaine public.



Des tenues renouvelées pour accompagner les enfants au quotidien

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions d'accueil et d'encadrement des élèves, la Commune de Saint-Marcel a procédé au renouvellement des blouses destinées aux agents intervenant sur le temps de la cantine scolaire.



→

Fête foraine 2026 : une édition pleine de vie

Durant cinq jours, la fête foraine de Saint-Marcel a une nouvelle fois rassemblé de très nombreux habitants et visiteurs dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale.



Ateliers « Seniors en mouvement » : lancement réussi !

La réunion de lancement de ce mardi a rencontré un franc succès. L'ensemble des thématiques du programme a été présenté et expliqué avec enthousiasme. Les participants sont repartis motivés et impatients de débiter cette belle aventure.



Maison de santé – Saint-Marcel présélectionnée pour accueillir un Docteur junior

Monsieur Alexandre RASSAËRT, Président du Département de l'Eure, a visité mercredi 29 avril la Maison de santé pluriprofessionnelle de Saint-Marcel. Madame le Maire a eu l'occasion de lui présenter les enjeux liés à l'accès aux soins dans notre commune.



Les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry initiés aux gestes qui sauvent

Les 18 et 22 mai 2026, les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry ont participé à une initiation aux gestes de premiers secours et aux gestes qui sauvent, animée par les sapeurs-pompiers du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Durant ces deux journées riches en échanges et en apprentissages, les enfants ont découvert les réflexes essentiels permettant de réagir face à une situation d'urgence : alerter les secours, protéger une victime, adopter les bons comportements ou encore pratiquer les premiers gestes de secours. À travers des démonstrations concrètes et des mises en situation adaptées à leur âge, les élèves ont pu prendre conscience de l'importance d'une réaction rapide et efficace pour porter assistance à une personne en danger.

Très attentifs et particulièrement investis, les élèves ont posé de nombreuses questions aux intervenants, témoignant d'un réel intérêt pour cette sensibilisation citoyenne. Cette expérience leur a permis de mieux comprendre le rôle des secours et de mesurer combien chacun peut, à son niveau, contribuer à sauver des vies.

Ces journées ont également servi de passation : l'adjudant-chef Gentil DEPASSOS qui intervient depuis plusieurs années dans notre école a passé le relais au sergent Yohann LEMESLE, qui poursuivra cette action de prévention et de sensibilisation des élèves de l'école dès l'an prochain.

La municipalité et l'équipe éducative tiennent à remercier chaleureusement les sapeurs-pompiers du SDIS pour leur disponibilité, leur pédagogie et leur engagement auprès des jeunes générations. Grâce à eux, les élèves repartent avec connaissances précieuses et des réflexes qui pourront, un jour peut-être, faire toute la différence.



Banquet des aînés 2026

C'est une tradition bien ancrée à Saint-Marcel : comme chaque année, l'équipe du CCAS a le plaisir de mettre nos aînés à l'honneur en leur proposant un banquet convivial à l'automne.

Cette année, pour des raisons de sécurité, Madame le Maire a pris la décision difficile de fermer temporairement la salle du Virolet, qui accueillait ce banquet des aînés.

Nous vous proposons de faire contre mauvaise fortune bon cœur : le **dimanche 11 octobre 2026**, c'est bien au manoir de La Chapelle, à La Chapelle-Réanville, que seront reçus les Saint-Marcellois âgés de 65 ans et plus.

Tenu par la maison Erisay, ce lieu emblématique a accepté de préparer un banquet digne des plus grandes occasions.

Pour les personnes à mobilité réduite ou n'étant pas véhiculées, la mise en place d'un transport exceptionnel est possible sur inscription (places limitées). Le départ est prévu sur le parking de la place Jules Ferry à 11h30, pour un retour vers 18h15.

Ensemble, profitons d'instant de joie partagée pour que vive Saint-Marcel !



Le Manoir de la Chapelle, 1 route de Saint Colombe, La Chapelle Reanville, 27950 La Chapelle-Longueville

Banquet du 11 octobre 2026

Bulletin à retourner en mairie avant le
28 août 2026.

Participant 1 :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

 / /

Adresse :

Téléphone :

Email :

Je désire recevoir les actualités de la commune par mail

Nombre de participants :

De 65 ans et plus (gratuit)

Conjoint ou accompagnant de - de 65 ans
(chèque de 45€ à l'ordre du Trésor Public)

J'ai besoin que la mairie assure mon/notre transport



Une friche reconvertie pour produire de l'électricité

Les travaux de la centrale photovoltaïque des berges de la Seine se sont achevés à la fin du mois de mars 2026. Implantée sur une ancienne friche, cette installation constitue désormais un nouvel équipement du territoire destiné à produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire. Revenons sur les faits saillants de ce projet.

Une production d'énergie renouvelable à l'échelle locale

L'emprise du projet est de 7 hectares en bords de Seine. Les panneaux ont été installés sur 3,4 hectares, laissant le reste de la surface en libre évolution pour préserver la faune et la flore. La centrale devrait générer l'équivalent de la consommation de 765 foyers sur une année complète !

Cette production contribuera aux objectifs énergétiques du territoire de Seine Normandie Agglomération, qui vise une couverture intégrale de ses besoins par des énergies renouvelables à l'horizon 2040.

La durée d'exploitation prévue du site est comprise entre 30 et 40 ans. À l'issue de cette période, les installations pourront être démontées et les terrains remis dans leur état initial ou réutilisés selon les choix qui seront alors retenus.

Une production d'énergie renouvelable à l'échelle locale

L'un des principes du projet a consisté à privilégier une zone en friche plutôt qu'un espace agricole ou naturel préservé.

Le site retenu était déjà marqué par la présence de la dalle d'un hangar de stockage de la cartonnerie SMURFIT-SOCAR, démolie entre 1985 et 1988. Cette implantation permet ainsi de valoriser un terrain peu exploité tout en limitant la consommation de nouveaux espaces.

Par ailleurs, certaines parties du terrain ont été exclues du projet après la découverte d'une colonie de petits rhinolophes, une espèce de chauve-souris protégée, probablement en lien avec le site Natura 2000 et des Grottes du Mont Roberge à Vernon.



Une attention particulière portée à la biodiversité

Plusieurs éléments naturels existants ont été conservés, parmi lesquels une haie située au nord du site ainsi que deux saulaies à saule blanc.

Les travaux ont été organisés afin de limiter leur impact sur la faune. Les opérations de défrichage ont notamment été réalisées en dehors des périodes de nidification des oiseaux et avant l'entrée en léthargie des chauves-souris.

Pour favoriser la circulation des animaux, des passages destinés à la petite faune ont été aménagés dans les clôtures. Des matériaux présents sur place ont également été réutilisés pour créer des habitats favorables aux insectes, aux reptiles et aux petits mammifères, avec la réalisation de trois hibernaculums et de six pierriers.





Une conception adaptée au risque d'inondation

Situé en bord de Seine dans la plaine inondable, le site devait prendre en compte le risque de crue.

Pour permettre le libre écoulement des eaux, les panneaux ont été surélevés et les fondations espacées. Cette conception limite les obstacles au passage de l'eau en cas d'inondation et contribue à préserver le fonctionnement hydraulique de la zone.

Un verger communal comme mesure de compensation écologique

L'Etat et la commune ont imposé à Urbasolar des mesures destinées à compenser l'impact résiduel du projet sur certaines espèces protégées. L'action principale est la création d'un verger communal sur les coteaux de Saint-Marcel, derrière la parcelle occupée par l'association Le Verger des Bouquets.

Aménagé sur une parcelle mise à disposition par la commune, ce verger couvre environ 4 500 m². 60 arbres fruitiers y ont été plantés, accompagnés d'environ 325 m de haies basses favorables à la biodiversité.

Cette réalisation vise à recréer un habitat propice à plusieurs espèces protégées présentes sur le secteur, notamment la Fauvette des jardins, le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe et le Bouvreuil pivoine. 10 nichoirs adaptés aux Mésanges bleues complètent ces aménagements.

Au-delà de son rôle écologique, ce verger constitue également un projet tourné vers les habitants. À terme, les fruits pourront bénéficier aux Saint-Marcellois à travers des actions associant les écoles, les habitants ou encore la restauration collective.

Un comité de suivi réunissant la commune, des associations locales, les services de l'Etat et Urbasolar accompagnera son évolution dans les années à venir. Il veillera au respect des mesures imposées au porteur du projet.

Un projet financé sans participation communale

Le financement du projet n'a pas nécessité d'investissement de la commune. Une collecte participative a notamment été organisée auprès des habitants du territoire via une plateforme dédiée, permettant de réunir 297 000 euros grâce à la participation de 114 investisseurs locaux.



Aujourd'hui achevée, la centrale photovoltaïque de Saint-Marcel s'inscrit dans la transition énergétique du territoire tout en cherchant à concilier production d'énergie, respect du site et préservation de la biodiversité.

Elle est cohérente avec le projet porté par la nouvelle équipe municipale en termes d'énergies, avec un double objectif environnemental et de réduction des dépenses.

Maîtrise d'ouvrage et d'œuvre, construction : **Urbasolar**
Bureau d'études suivi écologique : **Alise Environnement**
Verger compensatoire : **Arbor-Ecobois**

Inauguration du nouveau site de NGE à Saint-Marcel

La société NGE (Guintoli), entreprise de travaux publics installée de longue date à Saint-Marcel, a inauguré le 3 juin dernier ses locaux flambant neufs situés route de Rouen.

Après de longs mois de travaux, les salariés et dirigeants de la société ont pu découvrir de nouvelles infrastructures industrielles et tertiaires à même de soutenir le développement de NGE dans notre commune.

L'agence de Saint-Marcel, qui compte déjà 150 collaborateurs, poursuit ainsi une dynamique positive pour l'emploi local, avec des objectifs de la création de 40 nouveaux emplois en Normandie dès 2026.

Madame Nellie COLOMBE, Maire de Saint-Marcel, a pris la parole à l'occasion de cette inauguration pour souligner l'importance de pérenniser l'emploi industriel local. La fidélisation des acteurs économiques historiques, dont NGE-Guintoli fait partie, témoigne de l'attractivité préservée de notre commune.



Top départ des inscriptions à la foire à tout !

La traditionnelle foire à tout de Saint-Marcel s'installera place Jules Ferry le **dimanche 6 septembre 2026**.

Après un appel à candidatures, c'est l'association SMV Handball qui a été retenue pour organiser cette année encore cet événement important. Les recettes liées à la location des emplacements bénéficieront au club pour le financement de son fonctionnement et de ses projets.

L'association organisatrice a prévu des permanences pour l'inscription des exposants à la Maison des associations de Saint-Marcel, rue Jules Ferry :

- Samedi 4 juillet de 9h30 à 12h ;
- Samedi 11 juillet de 9h30 à 12h ;
- Mardi 11 août de 9h30 à 12h ;
- Mardi 18 août de 9h30 à 12h.

Le forum des associations saint-marcelloises se tiendra le même jour à côté de la foire à tout. Un dimanche convivial en perspective !

Contact : secretariat@smv-handball.com

FOIRE À TOUT
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
2026

VOUS ETES EXPOSANTS

JE RESERVE MA PLACE:

le 4 et 11 juillet & 11 et 18 Aout
de 9h30 à 12h00
à la maison des associations
rue jules ferry Saint marcel

PARTICULIER 10€
PROFESSIONNEL 40€

ACCUEIL DÈS 6H00
PARKING JULES FERRY

SECRETARIAT@SMV-HANDBALL.COM
ORGANISATEUR: SMV

Sport Saint-Marcel Tennis - Une entrée de rêve !

Carmen et Thomas, deux jeunes licenciés du club, ont été sélectionnés pour accompagner deux joueuses lors de leur entrée sur le mythique court Suzanne Lenglen de Roland Garros. Main dans la main avec Loïs Boisson et Anna Kalinskaya, ils ont eu la chance de marcher sur la terre battue sous les applaudissements du public.

De quoi se créer des souvenirs pour la vie !



Sport La Ligne d'Eau

Le nageur de **La Ligne d'Eau Saint Marcel Vernon**, **Guy Laurin**, s'est illustré aux **championnats d'été des maîtres** à Nîmes. Dans la catégorie **C7 (55-59 ans)**, il a remporté la **médaille d'or** sur 200 m dos et l'**argent** sur **100 m dos**.

Ancien athlète passé à la natation à 40 ans, Guy Laurin confirme une nouvelle fois son excellent niveau.



Sport Changement à la tête du tennis de table de St-Marcel

Thierry Bonvalet qui était président depuis 30 ans au sein du club, a annoncé son désir de passer la main. A son arrivée, ils n'étaient qu'une vingtaine avec une seule équipe en championnat ; aujourd'hui le club compte 69 membres dont 49 engagés en compétition ! Le club est très actif notamment auprès du jeune public, en particulier les CM1/CM2 qui bénéficient d'une initiation au tennis de table.

C'est Frédéric Benard qui a été élu le 19 juin dernier pour succéder à Thierry Bonvalet, en présence de Franck Duval, adjoint au Maire, qui a félicité Thierry pour tout le travail accompli et encouragé Frédéric pour assurer la continuité du club.

Contact : saintmarceltt27@orange.fr

Bon plan AMAPopote Saint-Marcel : soutenir les producteurs tout en se régaland !

Chaque semaine, retrouvez des produits bio, locaux et de saison : légumes, pain au levain, fromages de chèvre, œufs, viande, miel et bien d'autres gourmandises. En vous engageant sur une saison (12 paniers minimum sur 6 mois), vous permettez aux producteurs d'être rémunérés à l'avance et de travailler sereinement.

Les distributions sont organisées par des bénévoles AMAPopote et ont lieu **tous les mardis de 18h à 19h**, au 9 place des Anciens Combattants à Saint-Marcel. Petit panier à 12 € ou grand panier à 18 €, chacun y trouve son bonheur dans un esprit de convivialité et d'engagement partagé.

Venez nous rendre visite le mardi entre 18 et 19h, nous serons ravis de répondre à vos questions et de vous compter parmi nos adhérents !

N'attendez plus pour réserver votre place!

INSCRIPTIONS SAISON 2026-2027

REJOIGNEZ LA FAMILLE SMK !

Vous recherchez un club dynamique, inclusif et reconnu pour la qualité de son enseignement ?

Entrée au Saint-Marcel Karaté !

PLUSIEURS DISCIPLINES POUR TOUTES ET TOUS :

- ▶ Karaté Kata & Combat
- ▶ Baby Karaté
- ▶ Body Karaté
- ▶ Cross Training
- ▶ Bôke Chinoise (Sandaï)
- ▶ Krav Maga - Self Défense
- ▶ Qi Gong santé & Tai Chi Chuan
- ▶ Karaté Energie Santé
- ▶ ParaKaraté - HandiKaraté

DES INSTALLATIONS DE QUALITÉ :

- ✓ Cours extérieurs avec gradins pour permettre aux parents d'assister aux cours
- ✓ Salle de sports privée
- ✓ Grand parking gratuit
- ✓ Accès facile sur la commune sportive!

UNE ÉQUIPE D'EXCEPTION :

- ✓ 10 professeurs diplômés
- ✓ Une parfaite prise en soin de l'équipe enseignante et
- ✓ Professionnels professionnels Sabrina Baul 3 fois Championne de France et 3 fois Championne d'Europe

LIEU :
Dojo SMK - Complexe Les Lognages
9 place de la Plaine, 27500 Saint-Marcel

CONTACT :
06 95 98 99 23

AIDES ACCEPTÉES :

- ✓ Pass Sport
- ✓ Pass Jeune - St Marcel
- ✓ Allocations Familiales
- ✓ Chèques/Vacances ANCV
- ✓ Groupement Sport

SMK, FIDÈLE À SON ADN : LE SPORT POUR TOUTES ET TOUS.

♥ SMK, NOUS COMBATTONS À L'UNISSON ♥

16 TRIBUNES

Liste majoritaire - Bien vivre à Saint-Marcel

Chers amis,

Voici trois mois que nous avons pris nos fonctions de Maire, d'adjoint, de conseiller municipal. Je savais bien que le mandat de Maire était prenant, mais je crois qu'il l'a été particulièrement, tant ce baptême du feu aura été riche en inattendu, en difficultés et en succès !

Nous avons bien sûr vécu collectivement les défis de l'urgence : la mise en sécurité de la salle du Violet, l'accueil d'un grand passage de gens du voyage, un orage, la gestion d'une canicule...

Nous avons pu savourer les bonnes nouvelles qui essaient sur notre commune, notamment pour ce qui concerne l'activité économique et l'emploi. Le site NGE-Guintoli a inauguré de nouveaux moyens flamboyants neufs, synonymes de recrutements. La société SKF S2M a fêté ses 50 ans dans son nouveau bâtiment de recherche et de développement de la rue de la Garenne, avec à la clé la création de dizaines d'emplois nouveaux. Nous travaillons étroitement avec l'Etat et Seine Normandie Agglomération pour développer encore l'attractivité de notre commune, qui devrait se traduire par d'autres bonnes nouvelles dans les prochaines semaines.

Ces 100 jours nous permettent aussi d'organiser, de planifier le mandat qui s'ouvre. Au-delà de la gestion du quotidien, notre équipe affine les propositions de grands investissements qui seront soumises au Conseil municipal, notamment pour rénover et adapter les bâtiments publics qui font la richesse de notre commune.

Pieterella COLOMBE

Liste d'opposition - L'essentiel c'est Saint-Marcel

La fermeture temporaire de la salle du Violet suscite de nombreuses interrogations. Nous attendons des explications précises sur les raisons qui ont conduit à cette décision et avons demandé à Madame le Maire les documents utiles à sa compréhension. Le Violet fait partie de l'histoire de Saint-Marcel. Ancien gymnase puis salle des fêtes, il accueille depuis longtemps la vie associative, culturelle et familiale de notre territoire. Nous espérons qu'il ne s'agit pas d'un prétexte à sa destruction et qu'une solution de préservation pourra être trouvée. Depuis toujours, nous défendons une idée simple, même si elle n'a pas été retenue par la majorité d'entre vous aux dernières élections. Entretien de notre patrimoine communal, que ce soit les sources ou les bâtiments. Chaque année, un plan d'investissement doit être anticipé afin d'éviter que nos équipements ne se dégradent ! Nous le répétons depuis 2020... Préserver l'existant doit être notre objectif premier. Nous attendons désormais les décisions sur le Violet et nous vous invitons à interroger la Mairie concernant l'avenir de cette salle et le cas échéant, quant aux projets envisagés sur cette parcelle attenante au Clos Blanchard.

Rémi FERREIRA

Auriane Le Gigan, au service du Saint-Marcel de demain



Afin d'accompagner les projets liés à la transition écologique, au cadre de vie et au développement durable, la ville de Saint-Marcel a récemment renforcé ses équipes avec l'arrivée d'Auriane Le Gigan au poste de Chargée de projet Ville durable.

Sa mission : mettre son expertise au service de la commune et de ses habitants en accompagnant des projets concrets touchant à de nombreux aspects du quotidien : écoles, mobilités, biodiversité, alimentation, énergie ou encore participation citoyenne.

Ingénieure spécialisée dans l'aménagement urbain durable, Auriane a construit son parcours entre la France et le Canada. Diplômée d'une école d'ingénieurs à Lille, elle s'est ensuite spécialisée dans les villes durables avant de poursuivre sa formation à Montréal, où elle a obtenu un master consacré à la gestion des infrastructures urbaines.

Son expérience professionnelle l'a conduite à travailler dans des domaines variés : innovation et économie circulaire dans le secteur du BTP, gestion des eaux pluviales pour la Ville de Montréal ou encore réhabilitation d'espaces publics en France. C'est la possibilité d'agir au plus près des habitants qui l'a convaincue de rejoindre les services de la Ville.

« Je souhaitais être au plus proche des citoyens afin de participer à l'amélioration de leur cadre de vie. »

Pour Auriane, la réussite passera par des projets utiles, visibles et partagés : davantage de concertation avec les habitants, le développement des mobilités actives, l'évolution des pratiques au sein de la collectivité et la valorisation de la biodiversité locale.

Une idée ? Un projet ? Parlons-en !

Le poste de Chargée de projet Ville durable a également vocation à accompagner les initiatives du territoire. Vous avez une idée pour participer à la transition écologique, une question ou un projet à partager ? N'hésitez pas à contacter Auriane Le Gigan. Les meilleures initiatives sont souvent celles qui se construisent collectivement.

Contact : alegigan@marcel27.fr

Aux portes de Saint-Marcel, un nouveau lieu de vie se construit

Cinéma, restaurants, hôtel, espaces de services et nouveaux emplois : la Ville de Vernon mène un grand projet de transformation de la Papeterie. À quelques pas de Saint-Marcel, ce futur pôle de loisirs et d'activités s'apprête à devenir un équipement majeur pour l'ensemble du territoire.

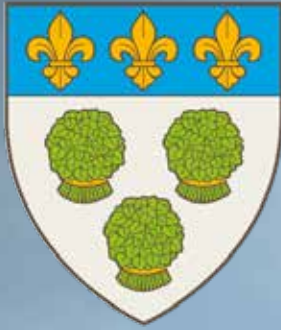
Les habitants l'ont sans doute remarqué : le chantier de *La Papeterie* avance à grands pas. Les premiers bâtiments commencent à prendre forme. Les premiers bâtiments commencent à prendre forme. **Pièce maîtresse de l'ensemble, le futur cinéma ambitionne de devenir une référence régionale.** Il comprendra sept salles dès son ouverture, avec la possibilité d'en accueillir une huitième par la suite. Les spectateurs bénéficieront d'équipements de dernière génération : projection laser 4K, son Dolby immersif, salles gradinées et écrans géants pouvant atteindre 16 mètres de large.

Autour du cinéma, au moins six espaces de restauration sont prévus avec des terrasses ouvertes sur les espaces paysagers. Plusieurs enseignes ont déjà été annoncées, parmi lesquelles un restaurant italien et un restaurant japonais. **Un hôtel de 85 chambres** complètera également l'offre afin d'accueillir touristes, professionnels et visiteurs du territoire, ainsi que 4500m² **d'espaces de bureaux** et locaux commerciaux.

Le site accueillera par ailleurs de futur siège de Seine Normandie Agglomération (SNA) ainsi que celui de l'association ALFA, acteur historique de l'insertion professionnelle. **À terme, La Papeterie représentera près de 435 emplois, dont 160 créations de postes.**

Au-delà de ces chiffres, La Papeterie symbolise la transformation d'un ancien site industriel en un espace tourné vers l'avenir. En offrant de nouvelles possibilités de sorties, de loisirs, de restauration et d'activités, ce projet participera au dynamisme et à l'attractivité de notre bassin de vie.

L'ouverture du site est prévue progressivement à partir de la fin de l'année. D'ici là, les travaux continueront de dessiner les contours de ce futur lieu de vie appelé à rayonner bien au-delà des frontières de sa commune d'implantation.



Ville de Vernon
EN NORMANDIE



Le Réservoir de Montigny, écrin d'un moment musical suspendu



Fin mai, le Réservoir de Montigny s'est une nouvelle fois transformé en véritable amphithéâtre de verdure pour accueillir le concert de fin d'année de la classe de piano du Conservatoire.

Devant près de 150 personnes – dont Madame le Maire et plusieurs élus de la commune –, les élèves de Christine Haquet, professeure de piano au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal SNA, ont offert une soirée aussi surprenante qu'émouvante. Au cœur de ce lieu insolite avec ses gradins naturels, un piano à queue prêté par Éric Soudais trônait face au public, posant d'emblée le cadre d'un moment hors normes.

Le programme a mêlé répertoire classique et musique de détente, poèmes de Verlaine, Prévert et Daudet, dessins réalisés en direct par Léo De Saint Jean – élève de piano de 16 ans – dans un style manga saisissant, prestations de violon, de chant, de danse... et un clown inoubliable, entre bulles géantes, brumisateurs et une improbable voiturette électrique empruntée dans le lotissement voisin !

La fusion de la musique avec la nature, l'humour, la poésie et les arts visuels a créé ce que beaucoup ont décrit comme un moment suspendu, hors du temps. Les retours du public ont été unanimement enthousiastes.

Derrière cette belle réussite, l'énergie et l'engagement de Christine Haquet, qui place chaque année ses élèves au cœur de projets ambitieux et bienveillants, et qui a su faire de ce réservoir – patrimoine naturel de Saint-Marcel – une scène à part entière.

SNAC
LA CULTURE À CROQUER

Agenda Juillet/Août

Centre culturel Guy Gambu
1 rue Jules Ferry, 27950 Saint-Marcel

Pause estivale



Médiathèque de Saint-Marcel
3 rue Jules Ferry, 27950 Saint-Marcel

02/07 - Papothèque (Papote café) - 15h30 à 17h30

08/07 - Atelier créatif : Les oiseaux s'habillent - 14h30 à 16h00

11/07 - Club de lecture spécial MH Lafon - 09h30 à 12h00

18/07 - Initiation à l'apiculture - 14h00 à 15h30

25/07 - Atelier d'écriture : Créer avec l'encre de votre plume - 14h30 à 16h30

22

Mairie

55 route de Chambray
27950 SAINT-MARCEL

Parking à proximité

Tél. 02 32 64 32 50

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Gestion des déchets

Collecte au porte-à-porte des déchets ménagers (bas verts) et des déchets recyclables (bacs jaunes) réalisée tous les lundis matin.

Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

Merci de ne sortir vos bacs que la veille du ramassage après 17h.

Solidarités

CCAS de Saint-Marcel

02 32 64 32 50

srault@marcel27.fr

Etat-civil

Les naissances :

Isra AYDIN

Les décès :

Stéphanie RICHARD

Michèle GAMBU

Gérard BUCH

Christian LE GAL

Alain ELLÉOUE

Les mariages :

Hervé LE MOAL et

Andrea ZORILLA ARROYAVE

Thomas TIETIE et

Dalhía MENSAH

Lakhdar LEJEUNE et

Gaëlle RENOUIL

Alexandre FOSSEY et

Delphine SINGEOT

Fête nationale du 14 juillet

Nous célébrons chaque année la fête nationale le 14 juillet. La commune de Saint-Marcel organise en ce jour une cérémonie commémorative.

11h30 : Rendez-vous directement au cimetière de la commune – Présence de la fanfare

11h45 : Cérémonie devant le monument aux morts

12h00 : Vin d'honneur offert par la commune

A partir de l'après-midi puis le soir, des jeux gonflables et une fête seront organisées place Jules Ferry. Plus d'informations au dos du magazine.

Pass' Jeunes 2026-2027

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler cette année encore le Pass' Jeune, d'un montant de 40 € par enfant âgé de 3 à 18 ans, pour soutenir les familles de la commune.

L'objectif de cette action est de permettre aux jeunes de s'inscrire dans les associations ou autres activités sportives ou culturelles alors que les familles supportent beaucoup de dépenses en période de rentrée scolaire.

Le montant du Pass' Jeunes est fixé à **40 € par enfant** âgé de 3 à 18 ans, sans condition de ressources.

Retrouvez le formulaire PDF via le QR code ci-dessous ou sur notre site internet, à renvoyer par mail (associations@marcel27.fr), accompagné des pièces suivantes :

- Un justificatif de domicile récent (moins d'un an) au nom des parents et à l'adresse de Saint-Marcel ;
- Une copie du livret de famille (uniquement pour une première demande).

La date limite de demande de Pass' Jeunes est fixée au 17 octobre 2026.



Inscriptions !



Inscrivez-vous à la Newsletter de la ville
Scannez le QR Code

Nos aînés à l'honneur

En plus du traditionnel repas des aînés (voir page 7) et de la distribution des colis de fin d'année, la municipalité et le CCAS proposent aux aînés de participer à un voyage exceptionnel. Cette année, préparez-vous à **une journée royale au Château de Versailles** ! Matinée : visite guidée du château, suivi d'un déjeuner dans un restaurant à proximité du château. Après-midi : promenade dans les jardins parmi les fontaines et les bassins.

Voyage à Versailles

Bulletin à retourner en mairie avant le
26 septembre 2026.

NOM MONSIEUR ET/OU MADAME :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Date et lieu de rendez-vous à choisir :

- Jeudi 3 septembre Jeudi 17 septembre
 Point de rendez-vous La Tourelle / La Pommeraie
 Point de rendez-vous Jules Ferry

Rendez-vous à 8h15, départ des cars 8h30 - Retour vers 18h00. Le voyage est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus, résidant sur la commune.

- De 65 ans et plus (gratuit)
 Conjoint de - de 65 ans (75€)
 Personnes extérieures (80€)

Règlement de l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Colis des aînés 2026

La municipalité et le CCAS ont le plaisir de mettre nos aînés à l'honneur, en renouvelant la traditionnelle distribution de colis de fin d'année.

Bulletin à retourner en mairie avant le
26 septembre 2026.

Personne seule Couple

MONSIEUR :

MADAME :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

- Je désire recevoir les actualités de la commune par mail
 Retrait du colis pendant les permanences
 Dans l'incapacité de me déplacer

« **Bouche à Oreille** »

Magazine d'informations municipales
de la ville de Saint-Marcel

N°281 - Juillet/Août 2026

Directrice de la publication : Pieterrella Colombe

Rédacteur en chef : Similien Crestani

Couverture : Chloé Laumonier, Photo : Auriane Le Gigan

Crédit photos : Dossier Auriane Le Gigan

Impression - Tirage : Sodimpal - 2600 ex

Restauration sur place, midi et soir

Jeux gonflables

12h30 - 18h

Bal Guinguette

18h

14

juillet

Fête

Saint-Marcel

Rue Jules Ferry



Mairie de Saint-Marcel - 55 route de Chambray - 27950 SAINT-MARCEL